

FOYER KAIROS



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

5

FOYER KAIROS

ACCES :

Espace Pierre BALDINI 6/8 rue Eugène VARLIN 75010 Paris Téléphone : 01.40.40.23.60. Télécopie : 01.40.34.61.81 e-mail : kairos@avvej.asso.fr	MÉTRO : ligne 4 / 5 / 7 Stations : Gare de l'Est ou Château-Landon AUTOBUS : 26 / 46 / 54 Arrêt : Château-Landon
---	---

ACCUEIL :

KAIROS, est un établissement éducatif pour adolescent(e)s de l'AVVEJ dans Paris intra-muros. Il a vocation à accueillir 32 adolescent(e)s de 13 à 18 ans bénéficiant d'une mesure de placement dans le cadre de la Protection de l'Enfance. Les demandes d'admission sont adressées par les secteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance de Paris.

MISSION :

Le projet se fonde sur un accompagnement personnalisé, reposant sur des actions individuelles et collectives, prenant en compte les différentes dimensions de l'accompagnement : éducative, scolaire, insertion professionnelle, vie sociale, santé, relations familiales.

Nous privilégions l'inscription des jeunes dans les réseaux de droits communs existants, publics ou privés. Les ressources de proximité sont sollicitées et les partenariats recherchés.

L'établissement participe au souci de l'AVVEJ en matière de développement durable et de qualité environnementale. Cette orientation s'inscrit à tous les niveaux de fonctionnement du foyer y compris dans l'accompagnement éducatif des adolescents.

L'accueil se fait sur deux unités de vie collective à partir de 13 ans (internats éducatifs) et sur un service d'appartements partagé (KAP), de 16 à 18 ans (expérimentation sans présence adulte 24/24 mais avec des liens quotidiens avec l'équipe éducative).

AGREMENTS - HABILITATION :

L'établissement est agréé dans le dispositif de protection de l'enfance par le Conseil Général de Paris.

STRUCTURE :

Directrice : Marie-Catherine RENEVOT

Chefs de service : Lucie AZZOUG (KAP)
Elise DUMAS (UV1 et UV2)

Educateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, psychologues, éducateur jour pour l'atelier pédagogique, maitresses de maison, surveillants de nuit et professionnels des services administratifs.

Rapport d'activité 2015 - Kairos Marie-Catherine RENEVOT, directrice

« Le véritable humanisme, c'est celui qui reconnaît l'autre dans sa dignité et sa qualité humaine » - Edgar MORIN

L'année 2015 nous a plongés chacun et collectivement, dans des événements douloureux au plus près de notre quotidien, dans la proximité de nos quartiers parisiens d'implantation.

Les situations de destruction que nous rapportent les médias, étaient jusque-là « un peu plus loin », « chez les autres ». Nous n'y étions pas indifférents mais pas touchés d'une façon aussi « intime », du moins je le présume, pour la plupart d'entre nous.

Ces événements, la tuerie de CHARLIE et celle du supermarché cacher d'une part, les tueries de novembre d'autre part, ne sont pas sans effets sur les jeunes qui nous sont confiés. Certains ont pu être tentés par les théories du complot, d'autres ont pu faire part à leurs éducateurs des sentiments d'insécurité majeure que cela a ranimé pour eux, venus en France pour échapper justement aux dangers extrêmes qu'ils ont connus. Mais quoi ! « Pourquoi ne pas sortir, (consigne de sécurité oblige), tu sais, il y avait des chars qui passaient en bas de chez moi, je sortais quand même, ne t'inquiètes pas » dit l'un d'entre eux à son éducatrice.

Nous avons une mission de protection, qui dans ces circonstances, prend une tonalité toute singulière.




KAIROS, en cette année 2015, a néanmoins poursuivi sa progression :

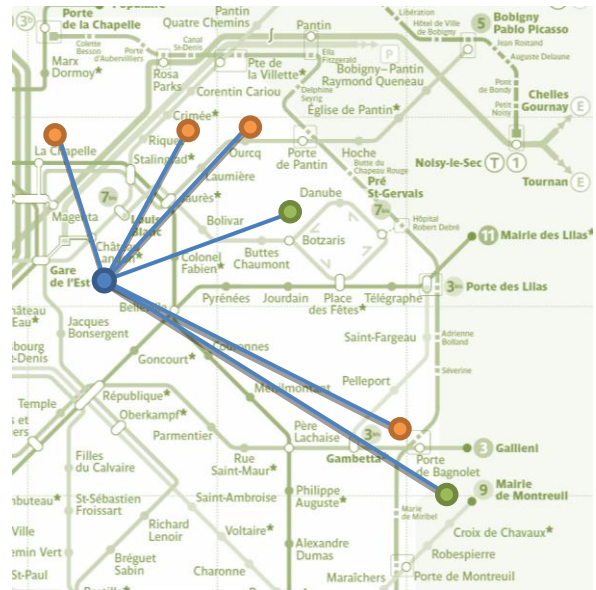
- Ouverture en juin du second pavillon à Montreuil après quelques mois de travaux pour remettre la maison en état et conformité.
- « Garden party » pour la crémaillère de « MAISON KAIROS », un samedi ensoleillé à Montreuil où jeunes et adultes se sont rencontrés sous les arbres fruitiers avec le plaisir de la découverte et du partage.
- Ajustement de nos modes d'accompagnement en fonction des situations singulières des jeunes afin de préserver une continuité de parcours et d'ancrage relationnel.

2015 est également une année de « séminaire » pour l'AVVEJ consacré cette année à « **Normes, règles, lois, quels repères pour l'institution éducative** », et bien que tout jeune, KAIROS y a pleinement participé avec la préparation et l'animation d'un atelier « Normes et créativité » par des professionnels de différentes équipes et fonctions. Vous en trouverez un témoignage dans la suite de ce texte.

Ainsi les trois équipes éducatives du KAP (KAIROS Appartements Partagés), de l'unité de vie de Paris 19ème et de l'unité de vie de Montreuil sont constituées et au travail.

Répartition géographique et mise en réseau, unités de vie, appartements partagés :

-  Kairos
-  Appartements partagés
-  Unités de vie



Cependant, nous n'avons pu installer comme nous le souhaitions, l'intégralité des 32 places prévues dans le projet. La mise en conformité des deux pavillons s'est confrontée au rythme des démarches administratives pour Montreuil : nous avons le document favorable de la préfecture mais avons dû revoir plusieurs fois notre copie avec la mairie de Montreuil, d'un bureau à l'autre pour finir par comprendre qu'il manquait quelques aménagements de sécurité (2 diffuseurs lumineux et un détecteur de fumée !) : tout cela nous a conduits en fin d'année avec une finalisation des travaux en 2016 et un nouveau délai administratif de réponse.

Pour le pavillon de Paris, nous sommes confrontés à des travaux impliquant des interventions sur des murs porteurs dans le cadre d'une location. Début 2016, le propriétaire nous a fait savoir son désaccord, nous nous sommes donc mis en recherche d'autres solutions.

Ainsi nous sommes à une capacité d'accueil de 24 jeunes/32 avec les 12 places du KAP et 6 par pavillon en attendant le passage en ERP, du moins pour Montreuil. Notre activité est de ce fait déficitaire en lien avec la montée en charge plus tardive que prévue sur les pavillons. Notre taux d'encadrement alors peut apparaître conséquent. Cependant, quel que soit le nombre d'enfants présents, nous devons assurer une présence éducative 24h/24 et 365 jours/365 sur des petites unités de vie diversifiées tel qu'il en a été convenu dans le cadre de notre habilitation.

L'accompagnement personnalisé

Partant du constat que la vie d'adolescents en internat peut parfois être inadaptée et générer des conflits au quotidien au dépend du cheminement personnel de chaque jeune, le dispositif proposé dans le cadre du projet d'établissement organise un accueil en collectifs de petite taille reposant sur des hébergements diversifiés * (projet d'établissement 2013)

Si tout collectif même limité, est porteur de conflits, nous nous sommes attachés à travailler la question de la sanction dans le cadre des formations internes organisées dans l'établissement. Les mouvements destructeurs, dans lesquels peuvent être pris les jeunes accueillis en lien avec leurs expériences d'enfance, peuvent mettre à mal les éducateurs dans leur positionnement éducatif : entre bienveillance et fermeté, se glissent l'exaspération et les effets miroir provoqués par des agressions souvent violentes verbalement voire physiquement. Il s'agit

alors à toutes les strates de l'institution, de lutter contre l'issue ultime comme seule solution envisageable : la fin de la prise en charge ! Comment lutter contre les surenchères dans lesquelles jeunes et adultes peuvent être happés et redonner des marges de manœuvre possibles à une continuité relationnelle et éducative nécessaire à l'avancée de l'évolution et des projets du jeune.

Ce n'est pas toujours possible et des limites sont à poser pour préserver le collectif des jeunes, limites que nous avons cherchées tout au long de cette année à rendre constructives, vers une nouvelle étape du parcours dans lequel les expériences sont des ressources et non des échecs.

Tenir le fil de la continuité dans des temporalités contraintes

Nous constatons que nous avons été amenés sur certaines situations à ajuster un dispositif singulier pour prévenir d'une rupture de prise en charge inadaptée pouvant annuler les constructions de projet en cours, faute de possibilités du côté de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Cela a pris différentes formes :

- Ainsi un grand adolescent ayant eu une période d'errance et de rupture avant d'entrer au service des appartements partagés, était très en difficulté pour s'ancrer dans un projet : son rythme personnel était décalé par rapport à celui des institutions. Au vu du peu de possibilités d'accueil pour ce jeune, nous avons accepté le pari de son accompagnement. Nous disposions de peu de temps avant sa majorité et la possibilité d'un contrat jeune majeur, pour faire évoluer avec lui sa situation.
- Au fil de son accueil, nous avons constaté qu'il ne parvenait pas réellement à s'adapter à une vie à trois, mettant les deux autres jeunes sous tension (problème d'hygiène, de rentrées tardives, de visites de la petite amie non autorisées...etc.).
- Nous avons le choix d'arrêter un accueil dans un dispositif qui ne lui correspondait pas et de construire avec le secteur de l'ASE une autre orientation. Cependant, à 3 mois de sa majorité, l'Aide Sociale à l'Enfance nous a fait savoir qu'ils n'avaient pas d'alternatives. Ce jeune homme bénéficiait néanmoins pleinement du droit à la Protection de l'Enfance.
- Nous avons de ce fait construit avec l'accord du responsable de secteur, un parcours final de prise en charge avec un accueil externalisé en hôtel, moins exigeant en matière de cohabitation, avec un rythme de rencontres journalier avec les éducateurs pour continuer à l'accompagner dans sa démarche vers la formation et le soin. Si cette dernière s'est avérée plus aléatoire, son adhésion n'étant pas tout à fait acquise, la démarche de formation s'est concrétisée sur les dernières semaines.
- Ce dispositif n'était pas sans poser souci : nous finançons des nuitées d'hôtel en plus du « lit » disponible pour lui aux appartements. Le jeune s'est, les dernières semaines, installé chez son amie étudiante tout en maintenant ce lien fragile mais régulier avec l'équipe éducative. Ce dispositif nous a permis de le « préparer à la suite », vers une autonomie « obligée », sans reproduire une fois de plus les ruptures brutales antérieures liées aux événements familiaux.
- Pour un autre jeune, nous avons, suite à des situations de crises et de violences au sein du groupe sur un pavillon, pu l'éloigner momentanément en sollicitant son accueil sur un weekend dans un autre établissement de l'AVVEJ. Cette « parenthèse » nous a permis d'apaiser les choses et de maintenir son accueil à KAIROS, lui permettant de se repositionner dans son projet avec nous, projet qui se poursuit à ce jour.

- Nous sommes amenés à développer ce type de réponses « parenthèses » pour d'autres jeunes notamment déscolarisées ou en voie de l'être, prises (il s'agit là de trois situations de jeunes filles) dans des problématiques familiales passionnelles et/ou fortement abandonniques. Si l'ancrage relationnel est en place avec les adultes et les autres jeunes du foyer, leur mode de fonctionnement dans la transgression et l'agression, demande un pas de côté pour les dégager d'un processus destructeur pour elles et l'entourage.
- En ce sens, toujours dans la construction d'un projet personnalisé en lien avec leur famille et le secteur de l'ASE référent, nous avons mis en place des séjours extérieurs, que nous ne nommons plus « de rupture » mais « séjours ressources », leur permettant de partir pour revenir sans interrompre la continuité de l'accompagnement éducatif et relationnel qui se construit.
- Ce fut le cas pour une jeune fille de 14 ans (c'est son premier placement et nous découvrons la complexité de la situation au fil de son accompagnement) pour qui, un séjour d'un mois en famille d'accueil en Normandie, financé par l'établissement, a permis son retour et de relancer son projet de façon plus constructive et apaisée. Elle a réaffirmé ainsi sa volonté de rester au foyer mais en prenant mieux la mesure des enjeux pour elle : ses relations aux adultes, sa scolarité, son besoin d'être aidée...

Ces quelques vignettes sont évidemment réductrices de la complexité des situations et du travail mené mais rendent compte de la nécessité de garder créatifs nos établissements et les dispositifs pour répondre au mieux aux besoins de ces jeunes « sur le fil », sollicitant de façon répétitive rejet passionnel et /ou abandon brutal, tout en étant dans des attentes souvent désespérées d'être investis et compris.

Les passerelles de la majorité

KAIROS est un établissement pour enfants mineurs et les 18 ans marquent la butée de notre accompagnement. Bien sûr, nous ne mettons pas fin brutalement à nos accompagnements au jour anniversaire ! Nous avons dans le projet d'établissement inclus une marge de souplesse de trois mois pour finaliser avec les services de l'ASE l'orientation du jeune majeur.

8 jeunes hommes ont ainsi été orientés avec un contrat jeune majeur au terme de leur prise en charge par KAIROS. Nous constatons néanmoins que l'équipe éducative du KAP s'est retrouvée souvent bien seule pour construire ces orientations et mener les démarches administratives nécessaires, particulièrement concernant les jeunes isolés sur le territoire, cela au dépend de l'accompagnement éducatif au quotidien des jeunes présents. Les démarches auprès des consulats et autres administrations étant fortement chronophages, les jeunes accueillis fraîchement majeurs, sont rarement en capacité de mener seuls des démarches complexes et souvent éprouvantes.

Les orientations sont représentatives des tendances actuelles en matière de politique sociale, une majorité des jeunes sortant ont été accueillis dans des structures d'insertion : FJT, CHRS. Un seul jeune a bénéficié d'une suite éducative en lien avec le dispositif de soins construit pendant son accompagnement à KAIROS, permettant ainsi une continuité du projet en cours.

Pour 7 jeunes ayant atteint leur majorité sur 8, leur accueil à KAIROS s'est prolongé jusqu'aux 3 mois et au-delà pour 4 d'entre eux (4, 5 et 7 mois après les 18 ans) entre le moment de la signature du CJM et une place disponible dans le service suivant. Nous réfléchissons au vu de ces premières expériences, à l'évolution de nos accompagnements dans ce passage à la majorité et ses suites.

Nous avons le souci de la continuité des parcours et du projet personnalisé. Cependant le nouveau dispositif concernant les jeunes majeurs introduit de fait une rupture relationnelle avec le référent de l'ASE et le secteur qui a, jusque-là, accompagné le projet du jeune. Le passage de l'éducatif à l'insertion peut déstabiliser des jeunes au parcours chaotique pour lesquels la transition peut s'avérer brutale et mettre en péril des projets encore fragiles.

Le personnel

Avec l'ouverture du second pavillon, le nombre de salariés s'est rapproché du projet initial avec quelques postes en attente du fait de l'activité.

Un mi-temps de chargé de mission a été recruté en complément d'un mi-temps thérapeutique chef de service éducatif jusque fin août : Mr Norbert GIULIANI, afin de finaliser l'ouverture et la mise en route du pavillon de Montreuil : soutien à la nouvelle équipe et accueil des jeunes, suivi logistique.

Un second chef de service, Madame Elise DUMAS a été recrutée en septembre avec la responsabilité des deux unités de vie et de leurs deux équipes. Madame Lucie AZZOUG est repositionnée sur le KAP (Kairos Appartements Partagés), elle est relayée depuis début novembre par Madame Catherine MUNTZ dans le cadre d'un intérim suite à un arrêt de travail de Mme AZZOUG.

Les deux chefs de service présentes ont fait un travail important de structuration d'équipes et de construction des supports de travail sur le dernier trimestre, ce qui se poursuit actuellement. Cela permet à la directrice de se recentrer sur sa fonction et faire avancer les dossiers en cours pour finaliser la construction de KAIROS.

Un élan interrompu : l'atelier pédagogique. Madame Constance BERTRAND, éducatrice scolaire chargée de la mise en place et l'animation de l'atelier pédagogique a impulsé une dynamique intéressante autour de bilans pédagogiques, d'activités pédagogiques et culturelles et de partenariat avec les établissements scolaires et de formation, visant à soutenir notamment l'inscription scolaire de jeunes en « risque de décrochage ». Nous avons le projet d'initier un atelier multimédia avec le soutien de la fondation Crédit Agricole qui a permis un premier équipement informatique. Cet élan s'est interrompu en avril suite à des problèmes de santé de Mme BERTRAND qui a dû arrêter son activité. Elle a toute notre sympathie dans l'épreuve qu'elle traverse avec courage.

Nous avons fait une tentative de remplacement en CDD en décembre qui n'a pas donné satisfaction. Pour le moment, le poste reste en attente de la montée en charge à venir de l'activité. Des projets sont cependant en cours d'élaboration.

L'atelier pédagogique de KAIROS offre un potentiel que nous souhaitons développer notamment en direction des jeunes déscolarisés afin de les soutenir et leur permettre de reprendre place dans le dispositif de l'éducation nationale.

En attendant, les équipes éducatives ont su faire preuve de réactivité : un soutien scolaire individualisé pour une jeune se met en place en partenariat avec l'ASE, d'autres pistes similaires sont explorées pour 2016.

Madame AMEGNRAN a quitté son **poste de comptable** à KAIROS après deux années de collaboration de qualité, pour un poste de cadre près de son domicile.

Nous avons alors été confrontés à une difficulté de recrutement liée au salaire qu'offre la convention collective. De nombreux candidats (13 retenus et rencontrés) correspondaient tout à fait au profil de poste et se sont montrés enthousiastes pour cet emploi. Tous ont fini par décliner l'offre en raison du salaire. Nous avons heureusement pu recruter fin décembre d'abord pour un CDD puis en CDI Monsieur ABOTSIVIA avec la compréhension de notre interlocutrice financière du département concernant la reprise d'ancienneté. Le retard pris lié aux mois de carence sur le poste est ainsi en voie d'être rattrapé.

Séminaire AVEJ - Retour sur l'atelier Kairos

Nathalie JEANJEAN psychologue, Mélanie GEAY, Odile VALETON, Emilie ROIDIEZ, Carine DUCATEZ éducatrices, et avec l'amicale participation de Norbert GUILIANI.



Une vingtaine de personnes, téméraires, se sont inscrites et ont joyeusement participé à l'atelier « Normes et créativité ».

Le menu « Conversations autour de la norme et de la créativité » déclinait 3 temps, sous forme d'expériences à vivre : recueil de données à froid ; conversation et mise en température ; et pour finir un temps d'expression à chaud.

Pour reprendre la belle remarque d'une participante, nous avons, ensemble, au fil de 3 balades expérimentales fait un aller-retour, à la façon d'Alice, de l'autre côté du miroir, et pourrait-on ajouter dans l'espace intermédiaire entre normes et créativité, intermédiaire entre réalité extérieure et subjectivité.

Tout d'abord, après un contrôle d'identité, les participants sont invités à entrer dans une salle préalablement aménagée selon des règles strictes et les normes de la scolarité de l'entre deux guerres, chaises alignées face au bureau du maître, en silence, une feuille et stylo sur chaque chaise, chacun est pris dans un collectif obéissant... Le maître donne une consigne « Écrivez la définition de la norme et celle de la créativité », ne laissant pas d'alternative, et destinée à faire ressentir le malaise produit par cette situation normée et niant l'individu... Le maître ordonne pendant que 2 intervenants circulent dans les rangs. Soudain un autre intervenant apparaît derrière le maître, le

dérange, et sans l'annuler, le modèle différemment, par sa créativité produit une nouvelle posture...

Ensuite, les participants sont répartis en 3 groupes qui circulent et participent à 3 expériences d'expression qui associent norme et créativité :

- Le Bac à sable : un écriteau : « fixez votre empreinte éphémère » (injonction par oxymore),
- Un polaroid à proximité, une corde et des pinces à linge pour suspendre les productions
- Le cadavre exquis : respect de règles grammaticales strictes et association libre/production dans le même temps individuelle et collective
- L'histoire des temps Chronos et Kairos : entrer dans un espace clos par un rideau, où le temps s'écoule selon la norme universelle à travers un sablier puis, derrière le rideau, un cahier et des feutres pour saisir ou pas l'opportunité d'inscrire l'instant furtif de l'éprouvé, la représentation de ce vécu, à la façon du Kairos.

Enfin, après un temps de déconstruction de l'espace qui nous a conduits à disposer les chaises en cercle et nous y installer, nous avons fait circuler les cadavres exquis que chacun a lus aux autres, et nous sommes ensemble questionnés sur nos vécus de la norme et la créativité.

Participants et intervenants, installés dans le même cercle, se sont exprimés à partir de leur vécu et en lien avec les différentes places assignées par les mises en scène, et les échanges furent très enrichissants.

Le cercle aura sans doute provoqué que chacun s'exprime en suivant la dynamique de circularité, par contre il a été remarquable que spontanément ce sont les vécus individuels et communs de cette expérience à 3 temps (elle-même en rythme circulaire donc), entre norme et créativité, qui ont guidé nos échanges, et non les fonctions occupées dans la réalité normative liées à un statut professionnel par exemple.

Les échanges ont porté sur la question de l'annulation ou la complémentarité des normes avec la capacité créatrice, ainsi que sur l'étrangeté de notre proposition de travail commun à partir de l'intitulé de l'atelier.

Cet atelier s'est construit dans un contexte de création de l'établissement Kairos. Après un regroupement un peu tardif du groupe d'organisation, les idées et la compréhension ont été notre point de départ. Le travail en équipe a laissé place à la découverte.

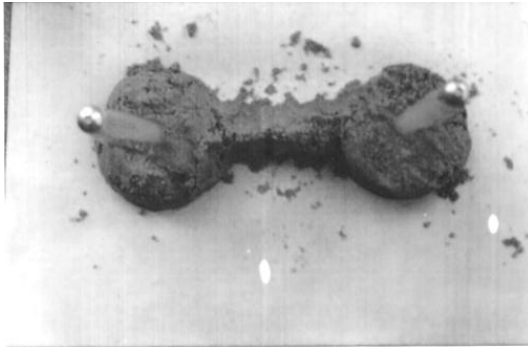
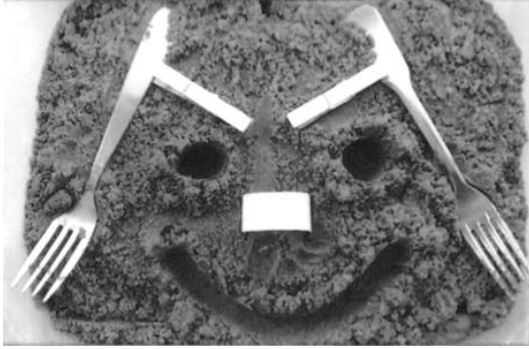
Le propos était moins de répondre à la question posée par ce séminaire « Normes, règles, lois : quels repères pour l'institution éducative » et plutôt d'y apporter des possibles en creux : si éduquer c'est transmettre des repères pour se construire en tant que sujet, si être sujet est en soi un acte créatif (au sens de Winnicott), normes, règles, lois sont-elles compatibles avec la créativité ?

Ont été évoqués les concepts de création à différencier de la créativité ; de normes, de règles de lois, d'individu dans un environnement avec des normes, une culture donnée, concept de transmission...

Nous nous étions aussi appuyés sur la pensée de D.W. Winnicott qui nous invite à concevoir « la créativité dans son acception la plus large.... En la considérant comme la coloration de toute une attitude [subjective] face à la réalité extérieure... Il s'agit d'un mode créatif de perception qui donne à l'individu le sentiment que la vie vaut la peine d'être vécue... ce qui s'oppose à une relation de complaisance soumise envers la réalité extérieure qui entraîne chez l'individu un sentiment de futilité associé à l'idée que rien n'a d'importance... C'est cette créativité qui permet à l'individu d'être, et d'être trouvé. C'est elle aussi qui lui permettra finalement de postuler l'existence de son soi.»

D.W. WINNICOTT, Jeu et réalité, collection Folio/Essais, Gallimard, Paris, 1975

Les empreintes éphémères fixées :



Quelques productions expérimentales

Des cadavres exquis réalisés pendant l'atelier :

- « *Les yeux vigilants courent au jardin merveilleux* »
- « *Le tilleul vert boit dans la voiture brillante* »
- « *Le chat merveilleux démonte paradoxalement les livres roses* »
- « *Le poireau' judicieusement' rit de la charrette* »
- « *Le singe fatigué réfléchit au super marché* »
- « *Le chat merveilleux mange dans la forêt lointaine* »
- « *La lune vert d'eau enjambe- violet- et saute à la classe douteuse* »

Formation

Le séminaire participe de la démarche de formation impulsée par l'association et relayée par les établissements. KAIROS a su se mobiliser pour cette première expérience associative !

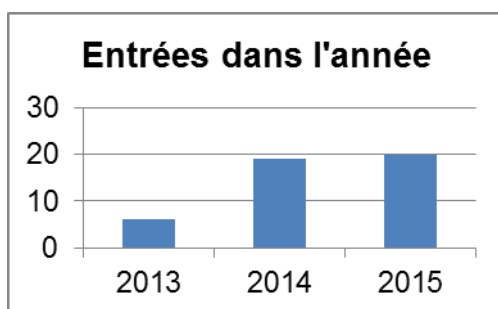
Par ailleurs, des formations individuelles et collectives ont été réalisées en 2015 :

- Formation qualifiante maitresse de maison pour une professionnelle en poste qui a obtenu sa certification ;
- Partenariat avec les MAPE pour une formation transversale des surveillants de nuit appelée à se poursuivre en 2016 ;
- Formation interne collective pour l'ensemble des professionnels de KAIROS : une première initiation par Mr L.DUPONT sur la « sanction non punitive » accompagnée d'une éducatrice de RENCONTRE 93 afin de partager leur expérience en la matière, suivi d'une journée de formation avec Mr François HEBERT autour de la thématique : « la violence et les réponses éducatives », journée qui aura un prolongement en 2016 ;
- Formation d'un éducateur spécialisé pour le tutorat de stagiaire.

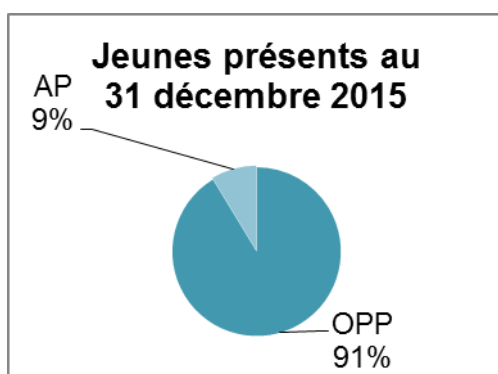
Nous avons accueilli 5 professionnels en formation au cours de l'année pour des stages entre 2 et 6 mois : 1 psychologue en partenariat avec le SIOAE 75, 1 moniteur-éducateur et une éducatrice spécialisée sur le KAP, 2 professionnels en formation de cadre de direction.

L'activité 2015

Nous avons accueilli au total 38 jeunes au cours de l'année, dont 18 mineurs isolés, soit 65,8 % de garçons et 34,2% de filles. Cependant notre activité reste en deçà de ce qui était espéré, essentiellement en lien avec les locaux et les normes administratives (ERP).



En 2015 avec l'ouverture du pavillon de Montreuil, nous sommes passés de 18 à 24 places d'accueil en juin. Cependant nous restons tributaires des délais entre la sortie d'un jeune et l'entrée d'un autre sur les trois services. La montée en charge en est le reflet.



Les jeunes accueillis le sont majoritairement dans le cadre d'une Ordonnance de Placement Provisoire. Les placements administratifs (AP) sont plus complexes du fait des problématiques familiales et l'absence d'une autorité incarnée, notamment lors de séparation des parents et famille monoparentale.

Répartition des jeunes présents au 31 décembre 2015

Âge	Filles	Garçons
13 ans	1	
14 ans	3	1
15 ans	2	1
16 ans	5	2
17 ans	1	4
18 ans		4
Total	12	12

Si les deux premières années, nous avons eu peu de demandes pour des filles, en particulier pour les appartements partagés, nous avons pu en 2015 ouvrir un « appartement filles » avec le passage d'une jeune fille du pavillon de Paris sur le KAP dans le cadre de son projet personnalisé et avec l'entrée de deux autres jeunes filles de 16 ans pour lesquelles ce dispositif pouvait correspondre à la suite de leur parcours. Les demandes d'admission sur les pavillons ont fait basculer la répartition filles/garçons vers une parité inattendue sur

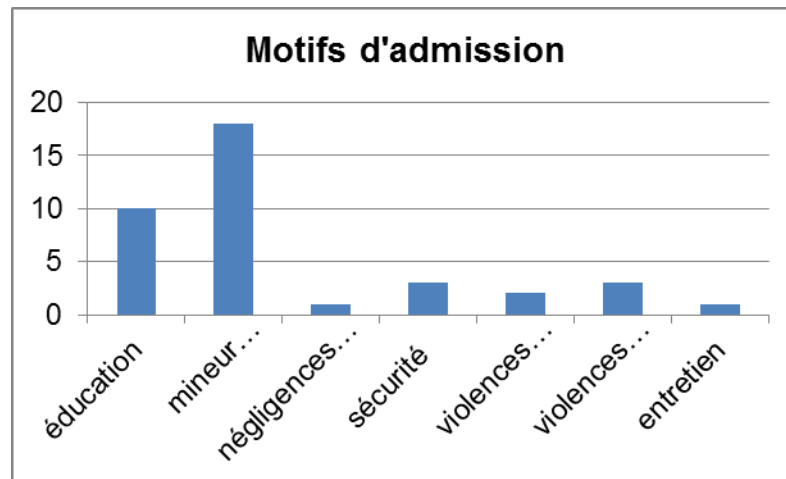
l'ensemble en fin d'année (50/50).

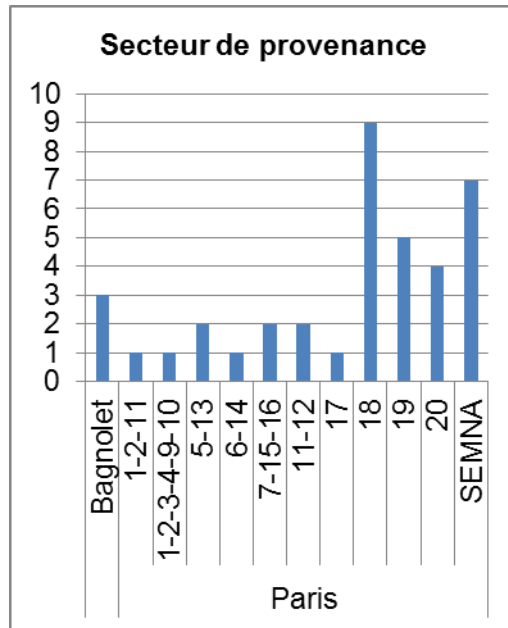
Répartition des jeunes entrés en 2015

Âge	Filles	Garçons
13 ans	1	1
14 ans	3	
15 ans	1	1
16 ans	4	2
17 ans	1	4
18 ans		2
Total	10	10

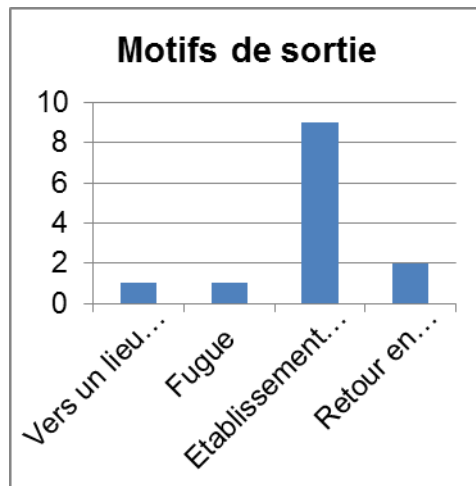
Répartition des jeunes sortis

Âge	Filles	Garçons
13 ans		2
16 ans	1	1
17 ans		2
18 ans		8
Total	1	13

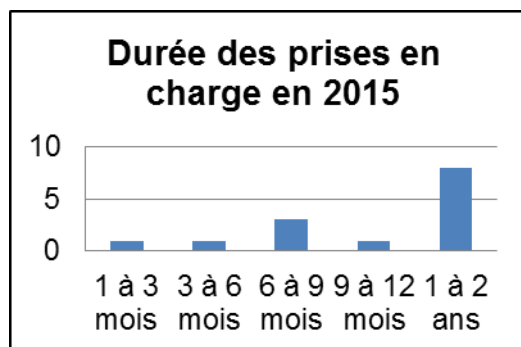




Avec le SEMNA, les secteurs du nord/est parisien restent majoritaires en lien avec l'implantation de l'établissement. Nous continuons cependant à travailler avec l'ensemble des secteurs parisiens, correspondant à la vocation de l'établissement. Les 2 jeunes du 93 correspondent à la poursuite de l'accompagnement de la fratrie entrée en 2014. L'ainé est sortant en cours d'année 2015 après un prolongement conséquent de son accueil au-delà de sa majorité (7 mois). Sa sœur après un accueil en pavillon, est à présent sur un appartement du KAP.



La majorité des sorties est liée à leurs 18 ans et leur orientation vers des structures d'insertion, ce qui correspond à l'aboutissement prévu de nos accompagnements. Un jeune de 13 ans après plus d'une année de prise en charge, a été orienté vers un lieu de vie mieux adapté pour lui à ce stade de son parcours, projet construit avec sa référente ASE incluant un maintien des contacts fratrie, sa sœur étant restée à KAIROS. Deux retours en familles : pour un jeune de 15 ans accueilli dans le cadre d'un AP peu investi par le jeune et ses parents, l'autre est un jeune quasi majeur pour lequel le placement ne faisait plus sens. C'est également le cas de la sortie « fugue » qui est un retour dans son milieu relationnel mis en acte par le jeune.



Nous constatons que la majorité des jeunes accompagnés l'ont été jusqu'à leur majorité. Cela représente essentiellement les premiers jeunes accueillis dans l'établissement au KAP. Les accueils courts correspondent aux entrants 2015 avec notamment l'arrivée en juin/juillet des enfants accueillis dans le pavillon de Montreuil.

Conclusion et perspectives

Nous sommes en fin 2015 à 24 places d'accueil, il nous faut continuer à construire KAIROS pour finaliser le projet. Si nous pensons raisonnablement pouvoir passer à l'accueil de 10 jeunes sur la maison de Montreuil soit 28 jeunes sur l'ensemble de l'établissement, il ne sera pas possible de le faire sur le pavillon de Paris, le propriétaire refusant son accord pour les travaux nécessaires au passage en ERP (établissement recevant du public).

Cependant, nous avons plusieurs pistes au travail pour atteindre, voire dépasser le nombre de places attendues dans une perspective d'adaptation de nos réponses aux situations des jeunes confiés. Nous nous proposons de rencontrer courant 2016 nos interlocuteurs de la DASES en ce sens.

Au cours de ces deux premières années et demie de fonctionnement, nous avons pu développer des modalités d'accompagnement adaptées à la singularité des situations rencontrées : l'avantage de petits effectifs en accueils diversifiés permet d'être au plus près des projets personnalisés pour chacun en privilégiant la continuité de prise en charge. Ces expériences (séjours « passerelles » par exemple), demandent à être conceptualisées et développées en modalités d'action qui viendront renforcer l'actualisation du projet d'établissement.

Les partenariats et réseaux se précisent et demandent à s'étoffer encore au fil des expériences dans les différents domaines de prise en charge : scolarité, formation, santé, loisirs, socialisation...

FOYER EDUCATIF KAIROS

Espace Pierre BALDINI – 6/8 rue Eugène Varlin – 75010 PARIS

Courriel : kairos@avvej.asso.fr

Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes • Reconnue d'Utilité Publique • Groupement Vers la Vie •
www.avvej.asso.fr